

Dépistage des facteurs de risque cardiovasculaire à l'officine : le CNGPO et Allianz s'engagent et contribuent à la gestion du risque et à la prévention des affections longue durée

Paris, le 18 janvier 2011

Initiée par le CNGPO, cette opération nationale, soutenue par Allianz et 8 laboratoires¹ est proposée à l'ensemble des pharmaciens d'officine à compter du 18 janvier 2011 et s'adresse à une très large population.

Le dépistage des risques cardiovasculaires à l'officine consiste en la mesure de 5 facteurs (cholestérolémie, glycémie, hypertension, indice de masse corporelle et tour de taille, tabagisme) chez des personnes à priori en bonne santé. Ce dépistage est accompagné de la remise d'un coffret Santé qui comprend un carnet de dépistage personnalisé ainsi qu'un CD-rom d'1 heure d'éducation à la prévention et au maintien du capital santé. Ce nouvel acte pharmaceutique dont le prix conseillé est de 18 euros se réalise en 20 minutes et permet d'obtenir des résultats immédiats.

Afin de pouvoir pratiquer cet acte pharmaceutique, les pharmaciens d'officine doivent au préalable signer une charte d'engagement et suivre une formation élaborée par un comité scientifique composé de médecins et de pharmaciens indépendants d'Allianz et des laboratoires.

Les résultats obtenus seront compilés afin d'obtenir une évaluation médico-économique régulièrement mise à jour.

Allianz soutient cette démarche innovante et prendra en charge, pour ses clients² assurés en santé, ce nouvel acte de prévention.

Comme l'explique Christine Nonnenmacher, Directeur Santé Prévoyance Emprunteur et Dépendance d'Allianz France : « Allianz accompagne les évolutions des métiers de l'assureur et du pharmacien pour favoriser la prévention, encourager les comportements responsables des français et faciliter l'accès à des soins et des services de qualité pour ses clients. Ce service innovant, permet une large sensibilisation. Il participe à la gestion du risque et à la prévention des affections longue durée. Il répond à une demande de nos assurés habitués à se rendre à l'officine pour des conseils ou le traitement de petites pathologies quotidiennes.»

Pour Pascal Louis, président du Collectif National des Groupements de Pharmaciens d'Officine : « L'intérêt de ce nouveau service pérenne est multiple. Pour le bénéficiaire, il permet un dépistage rapide avec ou sans rendez-vous chez un acteur de santé de proximité. Pour le pharmacien, c'est une possibilité d'élargir sa palette de services ainsi qu'une nouvelle source de rémunération dans une période où l'économie de l'officine est fragilisée. Pour notre profession dans son ensemble, c'est aussi un moyen de prouver notre efficacité au regard des économies que ce service va engendrer au fil du temps. Nous envisageons d'ailleurs à moyen terme, de présenter nos

¹ Biogaran, Hartman, Mylan, Novartis, Roche, Teva, Urgo, Ursa

² Selon les garanties souscrites auprès d'Allianz

remontées statistiques aux différentes ARS dans l'espoir d'une généralisation et d'une prise en charge. »

Depuis juillet 2009, la loi Hôpital Patients Santé Territoire permet aux pharmaciens d'officine de mettre en place des campagnes de dépistage et de prévention à l'officine. Ce nouveau contexte est une opportunité qui permet à la fois de mieux positionner le pharmacien dans son rôle d'acteur de Santé et de proposer de nouveaux services correspondant aux attentes des pharmaciens, de leurs clients et des autorités de santé.

La pharmacie d'officine dispose d'une place privilégiée dans le dépistage : acteurs de Santé de proximité, disponibles sans rendez-vous, les pharmaciens côtoient quotidiennement près de 4 millions de personnes. Ils peuvent sensibiliser plus facilement une population a priori en bonne santé sans intervenir sur le territoire du médecin ou du laboratoire d'analyses médicales.

En Pratique :

La liste des officines qui proposent ce nouveau service est disponible à l'adresse suivante www.depistage-officine.com. Elle est actualisée quotidiennement.

Les pharmaciens qui souhaitent proposer ce nouveau service peuvent s'inscrire à l'adresse suivante www.depistage-officine.com (espace pharmacien)

Les assurés Allianz peuvent également :

Se connecter à l'espace client sur www.allianz.fr ou contacter leur conseiller Allianz habituel

A propos d'Allianz

Leader européen de l'assurance et des services financiers, Allianz propose une offre complète qui couvre tous les besoins en assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités. Avec 150 000 salariés dans le monde, Allianz est présent dans 70 pays, au service de 75 millions de clients.

Assureur généraliste, spécialiste du patrimoine, de la protection sociale, Allianz France s'appuie sur la richesse de son expertise et le dynamisme de ses 12 000 collaborateurs en France. Près de 6000 intermédiaires commerciaux, Agents, Conseillers, Courtiers, Partenaires sont présents pour apporter un conseil de qualité aux 5 millions de clients qui font confiance à Allianz France. www.allianz.fr

Le Collectif National des Groupements de Pharmaciens d'Officine (CNGPO) réunit, au travers de 14 Groupements (ALPHEGA PHARMACIE FRANCE, APSARA, CEIDO, COFISANTE, EUROPHARMACIE, EVOLUPHARM, FORUM SANTE, GIPHAR, GIROPHARM, OPTIPHARM, PHARMACTIV, PHARMODEL GROUPE, PLUS PHARMACIE, RESEAU SANTE), 11.000 pharmacies et représente près de 65% du chiffre d'affaires total de la profession.

Contact presse Allianz

Anne-Sandrine Cimatti 01.44.86.67.45 anne-sandrine.cimatti@allianz.fr

Contact presse CNGPO

Valérie Carlon 06.12.21.08.30 valerie.carlon@wanadoo.fr